

Maçon

Intitulé complet	Maçon
degré	2ème art 45 (3ème 4ème)
certification	CQS - ACP
conditions d'entree	idem cefa
contenu de la formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Exécuter des maçonneries (y compris membranes d'étanchéité) : <ol style="list-style-type: none"> 1.1 : confectionner des mortiers et enduits; 1.2 : réaliser des maçonneries enterrées; 1.3 : réaliser des maçonneries en élévation. 2. Jointoyer : <ol style="list-style-type: none"> 2.1: réaliser tous types de joint de maçonnerie. 3. Réaliser des égouttages et réseaux d'évacuation : <ol style="list-style-type: none"> 3.1: réaliser des chambres de visites, de citernes. 4. Réaliser des travaux spécifiques : <ol style="list-style-type: none"> 4.1 : utiliser et placer des étaielements; 4.2 : poser des éléments préfabriqués.
site implantation	ISM-Marchienne rue de Châtelet, 22 6030 Marchienne-au-Pont
jours de formation	Lundi, mardi ou lundi vendredi
accompagnateur	Leloux Christian
contact	lelouxchristian@gmail.com 0478/760.990.

